

# LE CABASSON

**Bulletin Municipal n° 38**

**1<sup>er</sup> semestre 2023**

## Sommaire

**L'édito de Madame le Maire**

**Informations utiles**

**Historique de la commune**

**Brèves du Conseil Municipal**

**Aménagements**

**Vie associative**

**Vie économique**

**Calendrier des manifestations**



## *Le Mot de Madame le Maire*

Chers Tannerroises, Chers Tannerrois,

L'été arrive et c'est avec grand plaisir que nous accueillons ces belles journées avec un soleil radieux et une certaine douceur de vivre même si les fortes chaleurs des jours derniers nous ont tous surpris. Notre département est placé en alerte sécheresse, restons donc prudent dans nos gestes au quotidien.

L'arrivée de l'été se conjugue avec des moments de convivialité lors de nos fêtes et rassemblements traditionnels. Je vous invite à prendre connaissance de notre programme riche en festivités pour les semaines à venir, afin de nous y retrouver et passer des moments joyeux.

Je me réjouis du dynamisme de nos associations, gage de vitalité de notre commune. On vient à Tannerre, certes pour la bonne cuisine et le bon accueil de notre restaurant, mais aussi pour les manifestations concoctées par nos associations !

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce numéro et un excellent été à toutes et à tous... et profitons du bonheur de vivre à Tannerre-en-Puisaye.



### **TARIFS SALLES DES FETES**

#### **Grande salle :**

Habitants commune : 150 €

Habitants hors commune : 200 €

#### **Petite salle :**

Habitants commune : 70 €

Habitants hors commune : 100 €



### **TARIFS DU CIMETIERE**

#### **Concession classique**

30 ans 90 €

50 ans 180 €

#### **Jardin du souvenir**

Gratuit

#### **Cases columbarium**

5 ans 90 €

15 ans 300 €

30 ans 600 €

50 ans 990 €

### **SOUVENIRS...**

**La commune rend hommage à nos soldats !**

**Le 19 mars : Cessez le feu ayant mis fin à la Guerre d'Algérie**

**Le 08 mai Victoire de 1945**

**Le 11 novembre Armistice du 11 novembre 1918**

### **MAIRIE**

#### **Coordonnées**

22 Rue Saint-Blaise

89350 TANNERRE-EN-PUISAYE

Tél : 03.86.45.40.66

Mail : [mairie.tannerreenpuisaye@orange.fr](mailto:mairie.tannerreenpuisaye@orange.fr)

#### **Horaires**

Lundi 14h/18h

Mardi 9h/12h

Mercredi 9h/12h

Jeudi 9h/12h

Vendredi 9h/12h

### **NUMÉROS UTILES**

France services de Champignelles

5 Rue Arsène Duguyot

Tél : 03.86.45.19.08

Mail : [msap.champignelles@orange.fr](mailto:msap.champignelles@orange.fr)

Point Relais Poste

Au restaurant le Coup d'Frein

89350 Tannerre-en-Puisaye

Tél : 03.86.45.44.98

Régie des Eaux Puisaye Forterre

115 Avenue du Général de Gaulle

89130 Toucy

N° d'urgence : 03.86.44.01.42

Mail : [regieeau@repf.fr](mailto:regieeau@repf.fr)

Pôle Gestion des déchets

Bois des Vaunottes

89170 Ronchères

Tél : 0 800 584 762

Mail : [jerecycle@cc-puisayeforterre.fr](mailto:jerecycle@cc-puisayeforterre.fr)

Redevance des ordures ménagères

1, rue Colette

89130 Toucy

N° vert gratuit 0805 809 810

Mail : [redevance@cc-puisayeforterre.fr](mailto:redevance@cc-puisayeforterre.fr)

Communauté de Communes

1, Rue Colette

89130 Toucy

Tél : 03.86.44.23.50

Mail : [contact@cc-puisayeforterre.fr](mailto:contact@cc-puisayeforterre.fr)

Trésorerie

68 Rue du Pont

89000 Auxerre

Tél : 03 86 51 30 00

## NOUS REJOINDRE SUR FACEBOOK

Pour ne rien manquer de l'actualité de votre commune, pensez à aimer notre page Facebook. A bientôt sur notre page.

### MODE D'EMPLOI

Recherchez Mairie Tannerre en Puisaye sur Facebook pour trouver facilement cette page ou sur

<https://www.facebook.com/Tannerreenpuisaye>



Vous souhaitez recevoir les informations ou manifestations communales et celles des communes voisines. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos coordonnées

(Adresse mail et téléphone)

Pour toutes vos interrogations, demandes  
et formulaires



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Service-Public.fr  
Le site officiel de l'administration française

<https://www.service-public.fr/>

# TAMTAMFRANCE

La mairie de Tannerre-en-Puisaye vous informe en temps réel sur votre tablette et smartphone.

### MODE D'EMPLOI

1. Télécharger l'application **Tamtamfrance** sur **Google play** ou l'**App Store** : **Pas besoin de créer de compte**
2. Ouvrez l'application **Tamtamfrance**
3. Autorisez **les notifications**
4. Cliquez sur : **Utiliser ma position actuelle** puis **Sélectionner une commune**
5. Tapez **le nom de votre commune** dans la barre de recherche et validez
6. Cliquez sur **votre commune**
7. Validez par **Suivant** puis **Terminer**



À VENIR

BIENTÔT!

Site web communal

[www.tannerre-en-puisaye.fr](http://www.tannerre-en-puisaye.fr)

## PASSEPORT BIOMÉTRIQUE



## CARTE D'IDENTITÉ



**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**

### Mairie de Toucy

Prendre contact au 03 86 44 28 44

Mardi, Mercredi, Jeudi

De 9h à 11h15

Samedi de 9h à 10h45

Lundi et Vendredi

de 14h à 16h45

### France Services à Bléneau

Prendre contact au 03 86 74 82 28

Lundi, Mardi, Jeudi et  
Vendredi

de 9h à 11h30 et de  
13h45 à 16h30

Mercredi et  
Samedi

De 9h à 11h30



## Conciliation de Justice

### Compétences

Situations pour lesquelles le conciliateur est compétent

- Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),
- Différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires
- Différends relatifs à un contrat de travail
- Litiges de la consommation
- Litiges entre commerçants
- Litiges en matière de droit rural
- Litiges en matière prud'homale

Situations pour lesquelles il n'est pas compétent

- Litiges en matière d'état civil (qui sont soumis à une rectification administrative ou judiciaire)
- Conflits familiaux (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.), qui sont de la compétence du juge aux affaires familiales
- Conflits avec l'administration (vous pouvez saisir le Défenseur des droits ou le tribunal administratif)

Hélène MEUNIER, notre  
conciliateur de justice

Tél : 06 77 43 04 00

Avec ou sans rendez-vous

Mairie Toucy 89130 : 1<sup>er</sup> mardi  
matin (10h à 12h)

Mairie Saint-Fargeau : 1<sup>er</sup> mardi  
après-midi (14h à 16h)

Mairie St Sauveur : 2<sup>ème</sup> mardi  
matin (10h à 12h)

Mairie Bléneau : 2<sup>ème</sup> mardi  
après-midi (14h à 16h)

## Canicule – fortes chaleurs

### Quels sont les effets de la chaleur ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents ou de fortes fièvres, **appelez le 15.**

### Comment me protéger ?



Je reste au frais chez moi ou dans un lieu rafraîchi



Je bois de l'eau sans attendre d'avoir soif



Je me mouille le corps



Je ferme les volets et fenêtres



Je privilégie des activités douces



Je mange frais et équilibré



J'évite de boire de l'alcool



Je prends des nouvelles des plus fragiles

## PREVENTION DES PIQURES DE TIQUES

ET MALADIE DE LYME



## Tiques

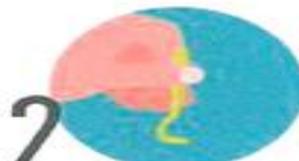
Les piqûres de tiques peuvent provoquer des maladies sérieuses, telle que la maladie de Lyme

AVANT - PENDANT - APRÈS UNE ACTIVITÉ DANS LA NATURE



1

Je couvre mes bras et mes jambes avec des vêtements longs.



2

Je pense à prendre un tire-tique avec moi.



3

Je peux utiliser un répulsif en respectant le mode d'emploi.



4

Je reste sur les chemins.



5

J'inspecte soigneusement mon corps après une activité dans la nature.

En cas de piqûre, je retire la tique à l'aide d'un tire-tique et j'en parle sans tarder à mon médecin.

## Déclaration des biens immobiliers : la date limite est décalée au 31 juillet

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, vous êtes soumis à une nouvelle obligation déclarative de vos biens immobiliers à usage d'habitation, inscrite dans la loi de finances pour 2020.

Alors que la taxe d'habitation a été supprimée pour les résidences principales à partir de 2023, la Direction générale des finances publiques (DGFiP) demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale. L'objectif est de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou de la taxe sur les logements vacants.

Le ministère de l'Économie a annoncé le 23 juin que, « compte tenu de l'afflux des déclarations », **la date limite de déclaration initialement prévue au 30 juin était reportée au 31 juillet 2023 inclus.**

En cas de difficulté dans l'utilisation du service, ou si vous n'avez pas internet, vous pouvez contacter l'assistance usagers du service des impôts (de 8h30 à 19h00 du lundi au vendredi) par téléphone au **08 09 401 401** (service gratuit + prix d'un appel local), un agent prendra votre déclaration.



**Vous êtes propriétaire ?**

**Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés.**

Pour chacune d'entre elles, vous devez indiquer **avant le 30 juin** prochain à quel titre elle est occupée et en cas d'occupation par une tierce personne, l'identité des occupants.

**Le service Gérer mes biens immobiliers répond à vos besoins :**

- Consulter vos biens immobiliers
- Réaliser les déclarations fiscales liées à vos travaux
- Déclarer la situation d'occupation de vos locaux d'habitation et les occupants

Rendez-vous sur <https://www.impots.gouv.fr>

Vous n'êtes pas à l'aise avec internet ? Nos agents vous accompagnent.

0 809 401 401 Service gratuit + prix appel

France services

[impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

# Maison France Services de Champignelles



5 RUE DUGUYOT – 89350 CHAMPIGNELLES

Une démarche administrative ?

Ayez le réflexe France Services !

Des agents formés vous répondent et vous accompagnent pour une déclaration de revenus, une demande de titres d'identité, votre dossier de retraite, d'assurance maladie, Pôle emploi...



**France  
services**



03 86 45 19 08



msap.champignelles@orange.fr

Horaires :

Lundi : 09:00 - 12:00 / 13:30 - 17:00

Mardi : 09:00 - 12:00 / 13:30 - 17:00

Mercredi : 09:00 - 12:00

Jeudi : 09:00 - 12:00 / 13:30 - 17:00

Vendredi : 09:00 - 12:00 / 13:30 - 17:00

PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS

BESOIN D'AIDE  
POUR VOS DÉMARCHES  
NUMÉRIQUES  
DU QUOTIDIEN ?



Vos conseillers numériques  
du Département de l'Yonne  
sont là pour vous aider gratuitement



## ATELIER DE GROUPE

- Utiliser un ordinateur
- Découvrir le smartphone
- Naviguer sur Internet (rechercher, achats, etc.)
- Sécuriser ses données personnelles
- Créer et gérer une boîte mail



## ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

- Prise en main de votre matériel numérique (ordinateur portable, smartphone, tablette)
- Aide aux démarches administratives en ligne (CAF, Pôle Emploi, ANTS, Améli, etc.)

Proche de chez  
nous, à  
Champignelles

LES ATELIERS NUMERIQUE AURONT LIEU A LA SALLE  
DE L'ANCIENNE MAIRIE 9 RUE ARSENE DUGUYOT

- mardi 21 mars
- mardi 18 avril (vacances scolaires)
- mardi 16 mai
- mardi 13 juin
- mardi 11 juillet (vacances scolaires)
- mardi 8 août (vacances scolaires)
- mardi 5 septembre
- mardi 3 octobre
- mardi 31 octobre (vacances scolaires)
- mardi 28 novembre
- mardi 4 avril
- mardi 2 mai
- mardi 30 mai
- mardi 27 juin
- mardi 25 juillet (vacances scolaires)
- mardi 22 août (vacances scolaires)
- mardi 19 septembre
- mardi 17 octobre
- mardi 14 novembre
- mardi 12 décembre

## Nos chemins de randonnées



Sur téléphone : télécharger l'application

Sur ordinateur : Rendez-vous sur le site

<https://www.visorando.com/> pour une

randonnée en France

### Trouver une randonnée en Puisaye :

<https://www.puisaye-tourisme.fr/preparez-votre-sejour/venir-pour-randonner/circuits-de-randonnees/>

**Gués et patrimoine de Tannerre-en-Puisaye** Durée : 3h55 Distance : 12.62 km Difficulté : Moyenne

Après avoir franchi les différents gués sur le Branlin, traversé de belles landes de bois, longé les bouchures, le Ferrier de Tannerre se découvre sous les ombrages de cette forêt exploitée pour son minerai de fer à l'époque gallo-romaine. Voyage dans le temps et dans un espace naturel encore préservé.

**Le Ferrier de la Garenne** Durée : 1h15 Distance : 3.91 km Difficulté : Facile

Visite du Ferrier de Tannerre-en-Puisaye, l'un des plus grands de France et datant de l'époque gauloise.

**La balade tannerroise et le Moulin de Béon** Durée : 2h Distance : 6.60 km Difficulté : Facile

Cette belle petite randonnée vous permettra d'aborder de belles traversées. Idéale pour profiter pleinement à cœur joie en famille.

**Moulins et gués entre l'Agréau et le Branlin** Durée : 4h15 Distance : 14.14 km Difficulté : Moyenne

### Parcours balisé n° 82

Au départ de Villeneuve-les-genêts, le jardin Botanique créé par les enfants de l'école du village donne le décor, il sera traversé en aller et en retour. Par la suite, entre vallons et plaines, la découverte des lavoirs de Tannerre-en-Puisaye, du Ferrier de la Garenne, puis les moulins, les gués agrémenteront ce parcours poyaudin.

**Une boucle en Puisaye** Durée : 3 h Distance : 9.72 km Difficulté : Facile

Circuit à travers la prairie et débouchant sur le Ferrier de la Garenne.



# LA CHARTE

**Visorando** du *visorandonneur*  
Préparer et partager ses randos

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

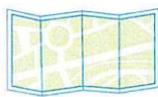
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.



Route des Mussots



Découvrez en forêt un lieu chargé d'histoire

Le ferrier de Tannerre-en-Puisaye : découvrez un lieu chargé d'histoire, le plus grand site sidérurgique de la Gaule Romaine, classé Monument Historique en 1982.

L'Association du Ferrier de Tannerre-en-Puisaye, créée en octobre 2008, met en valeur et entretient ce site. Elle organise des évènements ponctuels afin de le faire connaître : balade botanique en juin, balade nocturne en août, fête du ferrier en septembre, ...

Les sentiers ombragés vous offrent une charmante promenade botanique et les panneaux vous racontent l'histoire des lieux : la production du fer à l'époque gallo-romaine, les traces d'une forteresse médiévale et l'exploitation des scories de fer au XXème siècle.

Sur le site **trois parcours d'orientation sont à votre disposition**. Ils ont été définis par le [Comité de l'Yonne de course d'orientation](#).

Les documents de ces parcours (cartes et fiches de pointage) sont en vente au restaurant du village : "Le Coup d' Frein", 8 euros (en face de la Mairie).

Tout le monde peut pratiquer les courses d'orientation. Il suffit de pouvoir marcher dans un bois et de se munir de bonnes chaussures et d'une boussole.

**Circuit vert** (6 balises) : particulièrement adapté aux jeunes enfants, les balises sont à proximité des chemins (ceci permet aux parents et grands-parents de surveiller les enfants).

**Circuit bleu** (10 balises) : un peu plus complexe, les balises sont plus éloignées des chemins.

**Circuit rouge** (18 balises) : le plus difficile de nos circuits



# Les brèves du Conseil Municipal

**Conseil Municipal du 28 février 2023**

## **Règlement financier du SDEY – Travaux sur l'ensemble du territoire de la commune :**

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré à l'unanimité :

ACCEPTE de participer sur les travaux à hauteur des pourcentages qui sont indiqués dans le règlement financier du SDEY en vigueur au moment de la signature de la convention (règlement complet voté le 19 décembre 2022

ACCEPTE de contractualiser dans les conditions exposées dans le règlement financier,

ACCEPTE que les participations soient versées au SDEY dans les conditions décrites au règlement financier, notamment à verser une avance sur sa participation financière égale à 50% de celle-ci et à régler le solde tel qu'il ressortira du décompte général et définitif de l'entreprise ayant effectué les travaux sur présentation par le SDEY du titre de paiement correspondant,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document afférent aux travaux, en particulier toutes les conventions financières concernant LES TRAVAUX sur le territoire de la commune de Tannerre-en-Puisaye lorsque la participation communale totale de la convention ne dépasse pas 20 000 €.

## **Délibération pour une étude de faisabilité en vue de l'implantation d'un parc photovoltaïque sur la commune :**

La société souhaite ainsi réaliser une étude de faisabilité pour mesurer la viabilité du projet et sa rentabilité.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE la société à réaliser une étude de faisabilité sur le projet d'implantation d'un parc photovoltaïque sur la commune.

AUTORISE la société à déposer toutes les déclarations, autorisations et demandes de levées de servitudes nécessaires pour l'étude de faisabilité du projet de parc photovoltaïque.

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif au projet.

## **Vente d'un chemin communal :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ACCEPTE de vendre une partie du chemin rural n° 11 à Madame LEMITRE Claudine

AUTORISE Madame le Maire à prendre contact avec un commissaire enquêteur afin d'ouvrir une enquête publique pour la vente d'une partie du chemin rural n° 11.

Dans la même situation, il peut être demandé que le chemin en face du Moulin de Béon passant au milieu des champs de Monsieur Philippe Jacques soit cédé à ce dernier.

Madame le Maire va également prendre contact avec les propriétaires de l'angle de la rue du Pont et la Grande rue où est installée la grande roue afin que la commune en devienne propriétaire du fait de son utilisation pour le fleurissement depuis de nombreuses années.

## **Loyers des logements conventionnés :**

Madame le Maire propose au conseil municipal de bloquer les loyers de ces deux logements conventionnés.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de bloquer le montant du loyer sis 20 rue saint-blaise à 433.75 € à compter de la date revalorisation du loyer soit au 1<sup>er</sup> décembre 2023 et ce jusqu'au 30 novembre 2024.

DECIDE de bloquer le montant du loyer sis 22 bis rue saint-blaise à 475.60 € à compter de la date de revalorisation du loyer soit au 1<sup>er</sup> juin 2023 et ce jusqu'au 31 mai 2024.

## **Chauffage salle de sport :**

Le conseil Municipal souhaite comparer plusieurs devis.

## **Mise aux normes du chauffage du local des archives :**

Le conseil Municipal souhaite comparer plusieurs devis.

## **Site internet communal :**

Madame le Maire a été contacté par un commercial de Centre France Publicité pour lui proposer de mettre en place un site internet communal.

Madame le Maire précise aux conseillers municipaux que ce commercial peut venir faire une présentation des sites mis en place par son service et donne lecture du devis.



### **Achat de panneaux supplémentaires (nouveau adressage) :**

Madame le Maire donne lecture de trois devis.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de retenir le devis de la société LEADER Collectivité sis BP 505 26005 VZLENCE cedex pour un montant de 1040.24 € H.T.

### **Demandes de subventions :**

Madame le Maire donne lecture de plusieurs demandes de subventions.

Prévention routière : Le Conseil propose de ne pas attribuer de subvention.

Ecole primaire de Saint-Fargeau – classe de neige : Le Conseil PROPOSE à l'unanimité de verser une subvention de 340 € à l'école de Saint-Fargeau dans le cadre de la classe de neige des CM2. Cette subvention sera versée à la commune de Saint-Fargeau.

Les PEP'S : Le Conseil propose de ne pas attribuer de subvention.

Collectif Ukraine : Le Conseil PROPOSE à l'unanimité de verser une subvention de 150 € à cette association.

Activ'Una : Le Conseil PROPOSE à l'unanimité de verser une subvention de 150 € à cette association.

CFA Agricole : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que deux apprentis sont au CFA Agricole. Le Conseil PROPOSE à l'unanimité de verser une subvention de 100 € par apprenti soit 200 € à l'établissement.

### **Affaires diverses :**

Fleurs : Madame le Maire ainsi que les membres de la commission fleurissement précise que lorsque les fleurs sont retirées c'est qu'elles sont abimées et non réutilisables les années suivantes. Les fleurs vivaces sont quant à elle conservées pour l'année suivante.

Tarifs salles des fêtes : Madame le Maire propose de faire une moyenne de la consommation électrique sur 2 périodes de l'année et d'étudier lors d'un prochain conseil la tarification des salles.

Règlement intérieur des salles communales pour les associations : Madame le Maire propose de mettre en place un règlement d'utilisation des salles des fêtes pour les associations tannerroises.

Fibre : Madame le Maire rappelle qu'il y a eu une réunion d'information par Yconik à Champignelles et qu'il y en a une de prévue le jeudi 23 mars à Toucy.

Compétition UNSS : Madame le Maire informe les conseillers qu'il y aura une compétition d'UNSS dans le ferrier le 29 mars.

Journée citoyenne de ramassage de déchets : Madame le Maire rappelle que la journée citoyenne de ramassage de déchets est renouvelée cette année et qu'elle est prévue le dimanche 5 mars. RDV cour de la mairie à 09 heures.

Numérotation des voies : Madame le Maire informe que les panneaux de dénominations des voies sont installés et que nous procéderons dès réception à l'installation des derniers panneaux.

Stérilisation de chats : Madame le Maire informe les conseillers que la collectivité va faire stériliser deux chattes qui ont pris refuge dans la cour de la mairie. (Avec l'aide de la Fondation Brigitte Bardot)

Cérémonie du 19 mars : Une cérémonie commémorative du Cessez-le-feu ayant mis fin à la Guerre d'Algérie se déroulera le dimanche 19 mars à 11 heures au monument aux morts.

Commission des chemins et travaux : Madame le Maire précise qu'une réunion de la commission des chemins et travaux va être programmée prochainement.

## **Conseil Municipal du 13 avril 2023**

### **Vote du compte administratif du budget 2022 :**

Section de fonctionnement : excédent de 261 473.86 €

Section d'investissement : déficit de 18 675.09 €

### **Approbation du compte de gestion du budget 2022 :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :



APPROUVE le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022 pour le budget principal.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

#### **Affectation des résultats du budget 2022 :**

A reporter en ligne 001 du BP 2023 : - 18 675.09 €

Le Conseil Municipal DÉCIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement au compte 002 : soit + 218 798.77 €.

#### **Vote des taux d'imposition :**

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

DÉCIDE de voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2023 comme suit :

Taxe foncière (bâti) : 34.08 %

Taxe foncière (non bâti) : 32.80 %

Taxe d'habitation : 7.30 %

#### **Vote des subventions :**

Madame le Maire donne lecture des différentes demandes de subventions afin de définir les attributions en vue du vote de budget par la suite.

Le Conseil Municipal décide l'attribution des subventions suivantes à inscrire au budget 2023 :

Commune de Champignelles – piscine : 200 € approuvée à l'unanimité

Commune de Champignelles – frais de scolarité : 1000 € approuvée à l'unanimité

Toucy Entraide : 60 € approuvée à l'unanimité

Les drôles d'Angins : 400 € approuvée à 7 voix pour et une abstention

A chacun son chemin : 100 € approuvée à 7 voix pour et une abstention

#### **Projets 2023 :**

Voirie : Abords de l'église vers la pompe, place du cimetière, reprofilage Les Ruineaux et Souchon.

Local terrain de tennis : Refaire les toilettes plus grandes et mettre un évier dans la grande salle.

Vidéoprojecteur et écran : Madame le Maire informe les conseillers municipaux qu'elle a signé un devis pour l'acquisition d'un vidéoprojecteur et d'un écran auprès de E.M informatique à Champignelles pour un montant de 878 € TTC.

Fête des voisins : La fête des voisins se déroulera le samedi 23 septembre 2023.

Création d'un site communal : Madame le Maire rappelle que le commercial de centre France s'est déplacé en mairie afin de présenter aux conseillers municipaux les différents sites communaux réalisés par leur service.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité DÉCIDE de retenir le devis de Centre France pour la création d'un site communal pour un montant de 2917 € H.T.

Jeux sur l'aire de loisirs : Le Conseil municipal décide de faire l'acquisition d'un jeu à ressort 4 places d'environ 700 €.

#### **Vote du budget principal 2023 :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE à l'unanimité, le budget 2023, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 507 099.77 €
- Section d'investissement : 100 226.09 €

#### **Questions et affaires diverses :**

##### Règlement des salles pour les associations :

Madame le Maire rappelle que le projet de règlement des salles des fêtes aux associations a été envoyé au préalable à tous les conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité DÉCIDE d'approuver le règlement ci-dessous et de le METTRE en application à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023.



Travaux de renforcement du Poste du Champ Galas :  
Madame le Maire informe les conseillers que les travaux de renforcement du poste du Champ Galas demandé par le SDEY (Syndicat départemental d'électrification de l'Yonne) ont débuté la semaine dernière.

Feu d'artifices : Madame le Maire informe les conseillers que Laurent Pesant, artificier, va commander prochainement le feu d'artifices pour la fête du 13 juillet prochain. La somme de 1700 € est prévue au budget.

Lave-vaisselle : Babette NACHBAR informe le conseil municipal que le lave-vaisselle de la salle des fêtes fuit. Claudine et Céline vont regarder et prendre contact avec l'entreprise venue pour effectuer une maintenance.

Chemin rural Le Moulin de Béon : Mr et Mme GABILLET Yann se portent acquéreur de la partie du chemin rural longeant la propriété avec droit de passage à Mme LEMITRE Claudine.

### Conseil Municipal du 13 juin 2023

**Compétence Assainissement non collectif : Adhésion de 7 communes de la Communauté de Communes Avallon Vézelay Morvan (Beauvilliers, Bussières, Chastellux-sur-Cure, Quarré-les-Tombes, Saint-Brancher, Saint Germain des Champs et Saint Léger Vauban) :**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Madame le Maire et les délégués de la FEPP ACCEPTE l'adhésion et le transfert de la compétence Assainissement Non Collectif de 7 communes de la Communauté de Communes Avallon Vézelay Morvan à la Fédération Eaux Puisaye Forterre et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Désignation d'un référent déontologue au sein de la commune :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité désigne M. Gérard BRUN comme référent déontologue chargé d'apporter aux élus tout conseil utile au respect des principes déontologiques jusqu'au 31 décembre 2023 et précise que tout conseiller municipal pourra saisir M. Gérard BRUN.

### **Programme voirie 2023 et demande de subvention dans le cadre de l'opération « Villages de l'Yonne » :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE de faire effectuer les travaux de reprofilage et enduit monocouche au lieu-dit Souchon à l'entreprise EUROVIA sis 64 rue Guynemer BP 167 89003 Auxerre, pour un montant de 13160.70 € H.T ;

DÉCIDE de faire effectuer les travaux de reprofilage et enduit monocouche au lieu-dit Les Ruineaux à l'entreprise EUROVIA sis 64 rue Guynemer BP 167 89003 Auxerre, pour un montant de 14 008.41 € H.T ;

DÉCIDE de faire effectuer les travaux de reprofilage aux lieux-dits Les Frémis, Les Rousseaux et Les Petions à l'entreprise Colas sis 48 chemin des Ruelles 89380 Appoigny pour un montant de 5130.61 € H.T ;

DÉCIDE de faire effectuer les travaux d'arasement Route des Angins à l'entreprise EIRL Michalyk sis 9 La Chalonnerie 89220 Saint-Privé pour un prix de 1.20 € /mètre linéaire.

SOLLICITE une subvention dans le cadre de Villages de l'Yonne.

### **Bois : Programme d'actions 2023**

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité DECIDE de retenir la proposition de prix de l'ONF concernant le cloisonnement sylvicole et le dégagement manuel des régénérations naturelles dans la parcelle 4 sud pour un montant de 1620 € H.T.*

### **Chemin communal n° 11 Le Moulin de Béon**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité DECIDE de retirer la délibération n° 2023/004 concernant la vente du chemin communal n° 11.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE de faire retirer le portail bloquant l'accès au chemin communal

NE S'OPPOSE PAS à ce que les pilasses en briques restent en place

DECIDE que le chemin communal n° 11 reste l'entière propriété à la commune.



Coussin berlinois : Madame le Maire informe qu'un des coussins berlinois route de Champignelles est cassé et a dû être retiré en urgence. Madame le Maire précise que certains conducteurs venant de la route de Champignelles passent rapidement sur la gauche. Il est décidé d'enlever le coussin berlinois restant et de demander des devis pour en installer d'autres en béton.

Passage piétons : Madame le Maire fait remarquer que les passages piétons sont effacés. Elle donne lecture du devis de la société Girod. Le Conseil Municipal accepte le devis pour un montant de 905.04 €.

Subvention CIFA : Madame le Maire donne lecture d'une demande de subvention du CIFA. Elle précise qu'aucun montant n'est demandé et que nous n'avons aucun élément en notre possession pour savoir si un enfant de la commune est scolarisé là-bas.

Trottoir route de Champignelles : Madame le Maire donne lecture d'un devis pour la réfection d'un trottoir route de Champignelles.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité DECIDE de retenir le devis de l'entreprise PRISOT sis Villeneuve les genêts concernant les travaux de réfection du trottoir Route de Champignelles pour un montant de 2665.60 € H.T.**

Carte scolaire : Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'arrêté du Président du Conseil Départemental de l'Yonne concernant les communes concernées par l'affectation des élèves à Toucy suite à la fermeture du collège de Bléneau, dont Tannerre fait partie.

Catastrophe naturelle : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a reçu l'accusé de réception de notre demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse. Nous sommes à ce jour en attente de l'arrêté.

Feu d'artifices : Le feu d'artifices sera tiré le jeudi 13 juillet au soir. Une augmentation de 18% a été observée lors de la signature du devis. Le feu d'artifices revient à 1766.29 H.T.

Le Cabasson : Madame le Maire informe les conseillers municipaux qu'il est en cours de rédaction. La distribution est prévue mi-juillet.

Jeu à ressort : Suite à la réunion de conseil municipal du 13 avril 2023 le jeu à ressort a été commandé.

Bouche incendie : La bouche incendie située Rue de Lestrade, devant le portail de l'ancien château est hors service. Nous sommes en attente d'un devis de réparation de la Fédération des Eaux Puisaye Forterre.



# Aménagements



## L'abri bus

Pascal, notre employé communal a remis à neuf notre abri bus situé place de l'église.

## Fleurissement

Merci à tous ceux qui ont participé au fleurissement du village.

Fleurissement raisonnable pour limiter l'arrosage.

## L'Aire de loisirs - Route de Mézilles

Venez découvrir ou de nouveau apprécier notre aire de loisirs équipé de deux tables de pique-nique, jeux pour enfant avec un nouveau jeu à ressort, un boulodrome, une table de ping pong et notre terrain de tennis.

Un bel espace détente...



## La vie associative

### L'association UNI.VERS TAO

propose des cours de QIGONG

le mardi matin de 10h à 11h15

Grande salle des fêtes

Le QIGONG est une gymnastique douce, adaptée à toutes et tous.

Les mouvements sont lents et permettent de retrouver fluidité et regain d'énergie.

**N'hésitez pas à venir essayer !**

Les cours se tiendront jusqu'au mardi 27 juin et reprendront mi-septembre.



### Amicale des Anciens Combattants

Nous nous rendons au Monument aux morts le 19 mars, le 8 mai et le 11 novembre ainsi qu'au cimetière sur la tombe d'anciens combattants.

*Le Président, Philippe JACQUES*



L'association le P.a.r.c (Produire, s'Alimenter, se Réunir et Créer) permet aux habitants de Puisaye-Forterre de mener des actions collectives pour favoriser l'autonomie alimentaire locale. Pour découvrir le P.a.r.c, son équipe et ses adhérents vous pouvez :

- Participer aux Rdv du P.a.r.c, un samedi après-midi par mois, une thématique autour du sujet de l'autonomie alimentaire locale, accès libre et gratuit.
- Venir au Jardin Ressource (Lieu-dit Les Taupins 89350 Tannerre en Puisaye) tous les mercredis après-midi et un samedi par mois de Mars à Octobre et de 14h30 à 17h, décalé en matinée de 9h30 à 12h à partir du Mercredi 21 Juin 2023 (période estivale)

Vous souhaitez en savoir plus, adhérer ? Rendez-vous sur le site de l'association [www.leparc.org](http://www.leparc.org)

Bonjour à toutes et tous

Après maintes péripéties, nous avons enfin réussi à obtenir les nouveaux statuts de notre association, donc de nouveau la salle est assurée et vous pouvez revenir transpirer.

Nous n'avons pas encore retenu de date pour l'assemblée générale. En revanche nous avons retenu la date du dimanche 8 octobre pour une balade suivie d'un casse-croute.

Bon sport, l'équipe de l'AST.



**Les Angins** c'est un lieu-dit sur notre commune de Tannerre-en-Puisaye et aussi un lieu culturel au cœur de la nature qu'une association, **Les Drôles d'Angins** et certains de ses membres, habitent et dynamisent.

**Tous aux Angins !** c'est une invitation à tous les publics de Puisaye-Forterre et particulièrement aux habitants de Tannerre à venir profiter avec curiosité et gourmandise de la programmation généreuse et éclectique concoctée pour cet été 2023.

Durant les huit semaines de juillet et août, au milieu des sculptures de trois artistes dispersées dans les jardins, théâtre, musique et cirque vont se succéder : sept compagnies théâtrales dans un festival à ciel ouvert, un week-end dédié au cirque sous un chapiteau, un après-midi pour les enfants des centres de loisirs et, chaque samedi, un concert aux rythmes du blues, du rock, de la salsa, du jazz ou de l'accordéon.

L'île de la Réunion sera à l'honneur avec la compagnie **La Gargouille**, en résidence à l'année aux Angins et qui présentera sa nouvelle création *L'histoire de la Réunion en 1 heure*. Le groupe **Zoreol** et le **Funny Crazy Kabaret** nous régaleront de deux concerts plongeant aux racines du Maloya et du Séga, les rythmes de cette île ultramarine transportés au cœur de la Puisaye. Et ce soir-là des spécialités réunionnaises seront proposées à la buvette éphémère.

Des bénévoles vous accueilleront au Théâtre de Verdure où l'entrée est en participation libre pour permettre à toutes et tous de venir et revenir en famille écouter des auteurs aussi divers que Leslie Kaplan, Gustave Flaubert ou Rolland Dubillard, entrer dans la vie de B.B. ou suivre les pas d'Adam, clochard céleste.

L'équipe des **Drôles d'Angins** vous attend chaque fin de semaine de cet été.

**Tous aux Angins !** du 8 juillet au 27 août - 5, route des Angins, Tannerre-en-Puisaye

**Informations et programme** détaillé sur : [www.tousauxangins.fr](http://www.tousauxangins.fr)

**Facebook** : Les Drôles d'Angins

**RÉSERVATION** : [lesanginsreservation@gmail.com](mailto:lesanginsreservation@gmail.com) – Tél. : 03 86 45 41 71



### LA GYM-DÉTENTE

Nous voilà en pleine action. Toujours dans la bonne humeur, le mardi à 19h30 et jeudi 19h.

Cette année, la gym prend 40 ans, elle a pris forme en septembre 1983.

Nous allons fêter cela avec joie. A bientôt si vous voulez.

Eliane SADLER, La Présidente



### DES NOUVELLES DU FERRIER DE TANNERRE

Après avoir accueilli le 11 Juin les marches au profit des Petit Prince, et le 17 Juin une balade botanique sur les multiples usages des plantes du Ferrier, nous préparons la balade nocturne qui aura lieu le 7 août. Cette année le thème choisi est une comédie de chevalerie. Cette aventure a commencé en début d'année et a rassemblé de nombreux habitants de Tannerre et des environs autour de plusieurs ateliers : danse, comédiens, fabrication de costumes, fabrication du décor, ...



Nous vous attendons donc, dans le Ferrier de Tannerre, le 7 Août à 20H pour l'unique représentation de « **Au château y a pas de mal à ça** ».

Comme d'habitude une buvette vous proposera des rafraichissements et de la petite restauration.

Et le dimanche 11 Septembre, nous organiserons la fête du Ferrier, avec notre habituel banquet gallo romain (sur réservation), nos ateliers de réduction de minerais, de forge et de fabrication de charbon de bois.

Si vous désirez vous joindre à nous n'hésitez pas à nous contacter ([ferrierdetannerre@gmail.com](mailto:ferrierdetannerre@gmail.com) ou 06 60 55 04 08).

## L'appel des arbres

### Contes de la roulotte

Spectacle tout public à partir de 8 ans – Durée 1h10  
Création 2023

Avec Mélanie Allart et Valérie Jallais

Textes rassemblés par Patrick Fischmann

Après Le chemin du soleil, contes tsiganes, nous sommes ravies de reprendre les petites routes de Puisaye pour vous souffler quelques nouvelles histoires, des histoires d'hommes et d'arbres, des histoires d'arbres qui parlent...

Le chant au bord des lèvres et le pied léger, éprises d'amour et de liberté, nous allons de village en village, de forêt en jardin. Nous avons choisi de jolis coins de nature, loin du bruit et des agitations pour poser notre roulotte. L'esprit tsigane inspire toujours nos histoires...

**Il y a des portes entre les mondes, des ponts et des passages secrets. Parfois les ponts sont des humains, des fées, des âmes feuillues...**

Apportez votre siège, votre coussin, votre chaise longue... et une petite couverture ou un bon pull !

La plupart des lieux, mais pas tous, ont une solution de repli en cas de pluie. Renseignez-vous avant le départ.

Après le spectacle, restez un peu avec nous pour profiter de la nature et des douces soirées d'été autour d'un goûter ou apéro partagé avec ce que chacun aura apporté.

### Spectacle itinérant dans les paysages de Puisaye – Du 12 juillet au 24 août 2023

#### SAINT-FARGEAU

Mercredi 12 juillet à 21h  
Parc Jean D'Ormesson  
Petite restauration à partir de 19h

#### BLÉNEAU

Jedi 20 juillet à 21h  
Jardin de Jac Lelouch  
3 rue Aristide Briand

#### TOUCY

Dimanche 20 août à 19h  
Le cabaret des oiseaux  
Lieu-dit Les Vergers

#### CHAMPIGNELLES

Samedi 15 juillet à 21h  
Verger d'abondance locale – Le VAL  
9 Rue Arsène Duguyot  
Pique-Nique avant le spectacle

#### SAINT-AMAND-EN-PUISAYE

Jedi 10 août à 21h  
Derrière le château et le Musée de Grès

#### LA FERTÉ-LOUPIÈRE

Jedi 24 août à 20h30  
Jardin du prieuré, derrière l'église  
Soirée organisée par Terre à Silex

#### FONTENOY

Dimanche 16 juillet à 19h  
Centre Régional d'Art Contemporain,  
Château du Tremblay

#### SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE

Samedi 12 août à 21h  
Allée des Tilleuls, près du château

### Participation libre et consciente

Informations : 06 22 76 74 77

[cie.premierbaiser@gmail.com](mailto:cie.premierbaiser@gmail.com)

Site :

[www.compagniepremierbaiser.com](http://www.compagniepremierbaiser.com)

#### TANNERRE-EN-PUISAYE

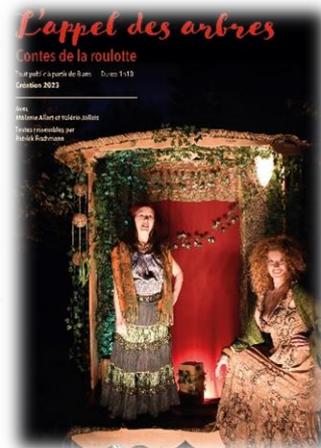
Mercredi 19 juillet à 21h  
Bois du Ferrier de la Garenne  
Fléchage depuis l'église de Tannerre

#### TREIGNY

Mercredi 16 août à 19h30  
Parc Aventure du Bois de la folie  
RD 185

#### DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES

Vendredi 18 août à 20h30  
Pré de Saint-Romain  
RV parking des Soirées gourmandes



## Balade nocturne du Ferrier de Tannerre

### Au château y'a pas de mal à ça

Comédie de chevalerie de Karl Valentin – spectacle tout public, durée : 1h40

Avec : Nathalie Aidan, Alexandra Archambault, Yannick Chignier, Pascal Delarue, Claudette Foks, François Girard, Isabelle Labelle, Renaud Mechin, Ambre Nachbar, Dominique Colombani, Michèle Pernet, Mathis Thorel, Annick Rapin, Pascal Rullent, Thierry Ronot, Éliane Sadler

Mise en scène : Valérie Jallais

Costumes : Sylvette Ferrand, Françoise Séry – Décor : Yannick Charon, Pascal Delarue, François Girard, Marcel Sadler

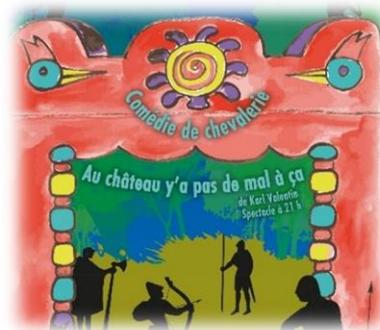
Lumière : Noam Cassard – Création bande son : Ilan Zaoui – Formation danse Trad : Aline et Gérard Lemaout

Avec la participation de Babette Nachbar

Comme chaque année, l'Association du Ferrier de Tannerre vous invite à découvrir l'ambiance pleine de mystère du bois du Ferrier la nuit. Suivez le chemin à la lueur des bougies jusqu'à la clairière transformée en théâtre de verdure...

Là, autour du Cap'taine Tannerre, seigneur des lieux, vous attend une bande de joyeux drilles. Ah ! il s'en passe des choses au château ! Les têtes tombent, le sang coule, et le vin aussi, à flots. Les fantômes hantent les lieux et le seigneur a bien des problèmes avec sa fi lle, la princesse Cunégonde.

Une farce irrévérencieuse à l'humour décalé, concoctée par la compagnie Premier Baiser avec les habitants et les membres de l'association du Ferrier de Tannerre.



# L'arbre à vœux

Balade sonore et création Land Art

Du 1<sup>er</sup> Juillet au 30 octobre 2023

**Bois du Ferrier à Tannerre-en-Puisaye**

**Ferrier de La Garenne, route des Mussots. Fléchage depuis l'église de Tannerre**

**Balade sonore en accès libre et gratuit, à toute heure !**

Une balade sonore est une balade qui s'accompagne de l'écoute d'une bande son avec des écouteurs ou un casque. Le visiteur est plongé dans un environnement sonore où se mêlent une histoire et de la musique.

- Balade à faire avec un casque ou des écouteurs et un téléphone portable ou un lecteur mp3 dans lequel vous aurez chargé la bande son de la balade. Prêt de matériel possible
- Téléchargement de la bande son de la balade sur le site de Premier Baiser

**Créer et déposer un vœu ou une offrande à l'arbre**

- Accès libre - Voir les conseils sur le site de Premier Baiser

**Vous projetez de participer : Rendez-vous sur le site de Premier Baiser, on vous explique tout !**

<https://www.compagniepremierbaiser.com>

INFORMATIONS

[cie.premierbaiser@gmail.com](mailto:cie.premierbaiser@gmail.com)

Téléphone : 06 22 76 74 77

## Bois du Ferrier à Tannerre-en-Puisaye

Lundi 7 août 2023 à 20 h

Ferrier de La Garenne : Route des Mussots. Fléchage depuis l'église de Tannerre

Ouverture du site : 20 h – 10 mn de marche jusqu'à la clairière

Début du spectacle : 21 h

Petite restauration sur place et partage festif avec les acteurs et les organisateurs.

Prenez un bon pull, les nuits sont fraîches dans le bois.

**Participation libre et consciente**

Informations : 06 22 76 74 77

[cie.premierbaiser@gmail.com](mailto:cie.premierbaiser@gmail.com)

[ferrierdetannerre@gmail.com](mailto:ferrierdetannerre@gmail.com)

L'Association du Ferrier de Tannerre œuvre à l'entretien et à la mise en valeur du plus grand ferrier de France, déclaré monument historique en 1982.

Plus d'info : [www.leferrierdetannerre.net](http://www.leferrierdetannerre.net)

Premier Baiser est une compagnie de théâtre professionnel implantée à Tannerre-en-Puisaye.

Plus d'info : [www.compagniepremierbaiser.com](http://www.compagniepremierbaiser.com)



### Le club « L'Espoir TANNERROIS »

se réunit tous les 2ème et 4ème mercredi de chaque mois dans la petite salle des fêtes pour divers jeux comme la belote et le Scrabble. Nous nous réunissons aussi autour de repas conviviaux comme le repas de fin d'année (cf photos de celui de 2022)

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

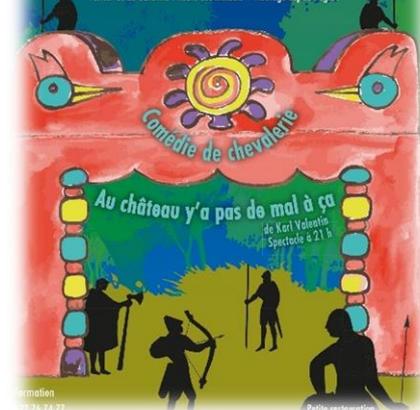


## Balade nocturne du Ferrier

Bois du Ferrier à Tannerre-en-Puisaye

7 août 2023 à 20 h

Ferrier de La Garenne - Route des Mussots - Fléchage depuis l'église



Bonjour à toutes et à tous,

Ce début d'année 2023 nous a permis de tous nous retrouver autour de divers évènements notamment pour la première fois une sortie pour aller voir le spectacle de « Starmania » qui a eu un franc succès, puis la chasse aux œufs et l'omelette : la chasse a réuni une trentaine d'enfants petits et grands qui sont repartis les sacs pleins de gourmandises. Le soir, de nombreuses personnes se sont réunis autour d'omelettes faites maison dans la joie et la bonne humeur. La dernière en date, le cochon grillé où plus de 90 personnes sont venus déguster un bon repas et partager un moment convivial !

Cette année 2023 a aussi été marquée par une nouveauté au sein du comité des fêtes : l'instauration de commissions, sur différents thèmes comme les décorations de Noël, la cuisine et l'enfance. L'objectif est de rendre plus efficace et plus concret les projets tout au long de l'année. Beaucoup on souhaité participer : merci à eux !

Pour la suite de cette année il est prévu le 13 juillet en partenariat avec la Mairie un feu d'artifice où le comité proposera un point restauration et des structures gonflables. Dans la foulée, le vide grenier du 15 août toujours avec une petite restauration. Le 28 octobre, nous fêterons Halloween tous ensemble. Le 4 novembre, le repas d'automne qui attend encore le choix de son plat. Le 25 novembre, nous installerons les décorations de Noël dans le village et le 3 décembre, comme chaque année, la marche pour le Téléthon. Pour terminer cette année, la troisième édition du marché de Noël de Tannerre en Puisaye.

Nous espérons vous retrouver toujours aussi nombreux !

Pour tout renseignement, idées (artisan pour le marché Noël etc.).

Vous pouvez nous contacter au 06 62 81 88 57.

A bientôt !

### Fête des voisins

Fête des Tannerrois le Samedi 23 septembre 2023 à partir  
de 18 h 30 à l'Aire de loisirs.



### Centre de Première Intervention (CPI)

L'équipe est composée de 8 sapeurs-pompiers ; bientôt 2 jeunes recrues viendront s'ajouter à l'effectif. Nous intervenons pour les secours à personnes, les accidents routiers, les incendies, les opérations diverses (arbres sur chaussées, inondations) en contactant le 18 ou le 15 (secours à personne).

Nous sommes également disponible pour vous débarrasser des nids d'insectes au 03.86.45.49.41 (laisser un message)

Vous pourrez nous retrouver le 13 juillet lors de la retraite aux flambeaux, le jour du marché de Noël pour la vente de notre calendrier et à notre traditionnelle Sainte Barbe fin janvier 2024.

# La vie économique

## Commerçants

Restaurant « Le Coup d'Frein » - 03.86.45.44.98

Relais POSTE au restaurant

Garage/Casse automobiles « A la Bonne Occas » - 03.86.45.43.00

EARL Le Jardin des Gallines (Maraîchage biologique, élevage de volailles et moutons) – 06.03.69.33.75

[www.drive-des-fermes-de-puisaye.fr](http://www.drive-des-fermes-de-puisaye.fr) : 26 producteurs locaux vous proposent de beaux et bons produits issus de l'agriculture raisonnée et biologique. 10 points de retrait dont à EARL Le Jardin des Gallines le vendredi de 14h à 19h30 et samedi 9h30-12h. Pour les photos ou plus d'infos contactez Guillaume à [coordonateur.dfp@gmail.com](mailto:coordonateur.dfp@gmail.com)

Aux délices de Saint-Privé : notre boulanger, pâtissier et traiteur : passage du mardi au dimanche 03 58 47 13 27

Boucherie Ambulante BAUDEL Malika et Romain sur la place de l'église tous les jeudis de 10h à 11h. Vous pouvez les joindre pour passer commande au 06 47 77 60 85.

VAVA Poissonnerie sur la place de l'église tous les jeudis de 10h à 11h. Vous pouvez la joindre pour passer commande au 06 89 73 59 07.

**NOUVEAU** MILLOT Jean-François – Les Ruches de Puisaye – Miel de Châtaignier : 06 82 25 36 78

## Artisans

LE COUPANNEC Pascal – Rénovation immobilière – 06.70.52.26.65

Les services de Fred – Entretien de jardins et maçonnerie – 06.77.95.17.00

PESANT Laurent – Couverture/Zinguerie/Isolation – 06.75.01.70.43

FAVRIOL Marc - Zéro Ondes – 06 48 22 01 28

PAUMIER William – Entretien espace vert – 06 49 62 72 25



## Hébergements

Hôtel/Restaurant « Le Coup d'Frein » - 03.86.45.44.98

Gîte des Abbés – 06.84.21.26.87

Le Moulin de la Forge – Gîte et chambres d'hôtes - 03.86.45.40.25

Annick, Chambres d'hôtes – 03.86.45.47.92

Le Gîte d'Angel – 06.12.48.00.92

La Petite Pâturage – 06.81.79.03.69

Lodge de la Rose Mythique – 06.03.69.33.75

Domaine des François – 06.99.46.39.94



## Loisirs équestres

Ferme équestre de Beauregard –  
06.68.65.15.58

ASEP des Ecuries Fialova –  
06.72.01.37.87



# Règlementations

## Quelques règles de sécurité, de civilité et de bon sens en cette période estivale



Par circulaire interministérielle du 18 novembre 2011, il est interdit de brûler des déchets verts dans son jardin en période estivale pour prévenir tout risque de propagation de feux et pour éviter que les fumées ne gênent vos voisins.

Il est rappelé également que tous **les feux d'artifices** doivent être déclarés en Mairie, en Préfecture et auprès du service de Secours et d'Incendie le plus proche.



De manière à respecter le voisinage, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, sont règlementés :

Dans la mesure du possible, sauf en cas d'activité professionnelle, il est demandé à chacun de respecter les jours et heures suivants :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 - le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Enfin, il vaut mieux prévenir ses voisins en cas d'activités particulières plutôt que de les mettre devant le fait accompli...

## Sécurité routière : Partageons la route intelligemment

Nos agriculteurs travaillent durement en cette période de moisson, pour nous TOUS, ne l'oublions pas, donc soyons prudents sur les routes car les engins agricoles sont souvent longs et larges : réduisons notre vitesse sur les petites routes et respectons les stationnements dans nos rues parfois étroites.

Nous avons la chance d'avoir sur notre commune de beaux parcours de randonnées, faisons attention aux randonneurs à pied ou à cheval, à l'entrée des virages, sur les routes ombragées et aux intersections.

## Meublés de tourisme

Il est **obligatoire** de déclarer en mairie les hébergements à vocation touristique créés chez les particuliers :

[https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa\\_14004.do](https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_14004.do)

## Carte de déchetterie

Vous pouvez obtenir la carte en faisant directement la demande en déchetterie ou sur le site de la communauté de communes : <https://www.puisaye-forterre.com/vivre/gestion-dechets/les-dechetteries/>

Il est obligatoire de présenter la carte de déchetterie pour tous les usagers.

## Recensement militaire

Venir en mairie faire votre déclaration



## Ordures ménagères

Pour la commune, le ramassage des ordures est effectué le vendredi matin (à sortir le jeudi soir). Pour les résidents secondaires, il y a la possibilité d'obtenir une clé en mairie afin de déposer vos sacs (jaunes ou déchets ultimes) dans les gros containers situés au cimetière et dans certains hameaux.

## Urbanisme

Pour tous travaux modifiant l'aspect extérieur (changement des menuiseries, réfection de la toiture, changement des volets, modification des couleurs...), un agrandissement ou une nouvelle construction, il est obligatoire de déposer une demande d'urbanisme en mairie.

## Quelles autorisations, pour quels travaux ?

### TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m<sup>2</sup> : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

### TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : PC

### GARAGE

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

### PISCINE

- < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m<sup>2</sup> ouverte : DP
- < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : PC

PORTAIL DP

### CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

### VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 40 m<sup>2</sup> : DP
- > 40 m<sup>2</sup> : PC

### DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.
- Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

Attention : Il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

# Calendrier des manifestations



- 13 Juillet :** Fête nationale avec retraite aux flambeaux et feu d'artifices
- 15 août :** Vide-greniers
- 10 septembre :** Fête du Ferrier
- 23 septembre :** Fête des voisins
- 8 octobre :** Balade de l'A.S.T
- 28 octobre :** Fête de la Citrouille
- 4 novembre :** Repas d'automne
- 25 novembre :** Mise en place des décorations de Noël
- 3 décembre :** Marche pour le Téléthon
- 15 décembre :** Spectacle de Noël *pour les enfants de la commune*
- 16 décembre :** Repas des aînés

**D'autres manifestations peuvent être prévues en cours d'année par les différentes associations.**

## **Festivités de Noël 2023 organisées par la commune**

Spectacle des enfants le vendredi 15 décembre à 18 h 00 avec venue du Père Noël pour la distribution de chocolats.

Repas des Aînés à la salle des fêtes le samedi 16 décembre à 12 h 00.

Distribution des colis aux Aînés le mercredi 20 décembre après-midi.



# AGENDA JUILLET-DÉCEMBRE 2023

## Les Rdv du P.a.r.c

Tous les 1ers samedis du mois 14h30-17h, gratuit, sans adhésion, moment idéal pour découvrir l'association.

- Samedi 1 juillet** : LE RDV DES ENFANTS - Jardin Ressource
- Samedi 5 août** : CHANTIER PARTICIPATIF ENDUIT TERRE PAILLE  
Jardin Ressource
- Samedi 2 sept** : L'ARBRE AUX IDÉES REÇUES - Jardin Ressource  
Intervention de Marie Maitrot, Forestière
- Samedi 7 oct** : FAIRE SON COMPOST - Jardin de Toucy Entraide
- Samedi 4 nov** : FÊTE DE LA COURGE
- Samedi 2 déc** : LE RDV des PARTAGES



## Événement

**Samedi 19 août, de 16h jusqu'au bout de la nuit**

**CIRCÔ' TOMATE** («Tomates et Cosmos» depuis 2016)

**Rando'Tomate, Spectacle,  
Repas partagé et Concert**

Des Angins aux Taupins il n'y a qu'un champ ! Le P.a.r.c et ses tomates s'invitent au Festö'Chap des Drôles d'Angins.

[Tout le programme ici >>](#)



## Ouverture du Jardin Ressource

L'équipe du P.a.r.c ainsi que les bénévoles vous accueillent au Jardin Ressource tous les mercredis après-midi de Mars à Octobre 14h30-17h. **Décalé le matin en été - 9h30-12h dès le MERCREDI 21 JUIN**

## VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR LE P.A.R.C?

Inscrivez-vous à notre lettre d'info mensuelle sur [www.leparc.org](http://www.leparc.org)

asso@leparc.org  
09 50 20 31 17

**Siège social** 3 rue St Blaise  
Jardin Ressource Lieu-dit les Taupins

 leParc-Puisaye  
 le\_p.a.r.c

89350 Tannerre-en-Puisaye

# TOUS AUX ANGINS 2023 - AGENDA

**du 8 juillet au 26 août – du vendredi au dimanche à partir de 19h**

## EXPOSITIONS

**Trois sculpteurs aux Angins**

*Expositions en extérieur – Tout public*

**Tanit - Franck Mercky - Jean-Michel Unger**

**Samedi 8 juillet : SOIRÉE D'OUVERTURE**

• 19h00 :

**L'Histoire de France en une heure**

*Théâtre- Marathon spectacle – Tout public*

*Un pari fou : 2 millions d'années d'histoire en une heure.*

• 21h15

**Les Scaratone's**

*Concert Rock et Pop - Tout public*

*Reprises des répertoire Beatles et Stones*

**Dimanche 9 juillet**

19h00

**L'Histoire de la Réunion en une heure**

*Théâtre- Marathon spectacle – Tout public*

*Digressions vocales et visuelles, une œuvre burlesque, absurde, atypique et ludique.*

**Mardi 11 juillet**

• 19h00

**Ça se passe en famille**

*Cirque - Tout public*

*Cirque, musique, humour en famille.*

**Mercredi 12 juillet**

• 14h30

**Ça se passe en famille**

*Cirque - Tout public*

**Vendredi 14 juillet**

• 19h00

**Le Parfum d'aujourd'hui**

*Théâtre - Tout public*

*Florilège de textes d'antan, poésie, émotion.*

**Samedi 15 juillet**

• 19h00

**Bouvard et Pécuchet**

*Théâtre - Tout public*

*Les aventures cocasses de deux parisiens, écologistes avant l'heure, installés à la campagne.*

• 21h15

**Rural Blues Band**

*Concert - Tout public*

*Un chansonnier aux accents de blues, drôle et déchirant.*

**Dimanche 16 juillet**

• 19h00

**Bouvard et Pécuchet**

*Théâtre - Tout public*

**Vendredi 21 juillet**

• 19h00

**L'Histoire de France en une heure**

*Théâtre- Marathon spectacle – Tout public*

**Samedi 22 juillet :**

**SOIRÉE SPÉCIALE RÉUNIONNAISE**

• 19h00

**L'Histoire de la Réunion en une heure**

*Théâtre- Marathon spectacle – Tout public*

• 21h15

**Zoréol**

**sam. 22 juil., 21h15**

*Musique réunionnaise*

**Dimanche 23 juillet**

• 19h00

**L'Histoire de France en une heure**

*Théâtre- Marathon spectacle – Tout public*

**Vendredi 28 juillet**

• 19h00

**Louise, elle est folle**

*Théâtre - Tout public*

*Deux femmes en colère, bataillent avec leurs mots et beaucoup d'humour.*

**Samedi 29 juillet**

• 19h00

**Louise, elle est folle**

*Théâtre - Tout public*

• 21h15

**Funny Crazy Kabaret**

*Concert - Tout public*

*Un voyage initiatique aux airs de cabaret punk*

**Dimanche 30 juillet**

• 19h00

**2 Femmes. 1 Ford**

*Théâtre - Tout public*

*Un voyage pour découvrir « comment on peut vivre en accord avec son cœur ».*

### **Vendredi 4 août**

• 19h00

#### **L'Histoire de France en une heure**

*Théâtre- Marathon spectacle – Tout public*

### **Samedi 5 août**

• 19h00

#### **L'Histoire de la Réunion en une heure.**

*Théâtre- Marathon spectacle – Tout public*

• 21h15

#### **Idelis Ruiz Quartet**

*Concert - Tout public*

*Musique traditionnelle cubaine*

### **Dimanche 6 août**

• 19h00

#### **L'Histoire de France en une heure**

*Théâtre- Marathon spectacle – Tout public*

### **Vendredi 11 août**

• 19h00

#### **Adam, clochard céleste**

*Théâtre - Tout public*

*Adam, clown pathétique et poétique refait l'histoire de l'Humanité avec humour.*

### **Samedi 12 août**

• 19h00

#### **B+B= BB ou si Bardot m'était contée**

*Spectacle Musical - Tout public*

*L'autre Brigitte, au-delà du mythe.*

• 21h15

#### **Adèle Chignon – Chansons accordéonneuses**

*Concert - Tout public*

*Rappel musical de notre histoire autour du blues, du jazz et des musiques du monde.*

### **Dimanche 13 août**

• 19h00

#### **Les nouveaux Dialogues et autres inventions à deux voix**

*Théâtre - Tout public*

*Quelques questions essentielles posées avec un humour décalé, jouissif et désespéré.*

### **Vendredi 18 août**

• 19h00

#### **Cabaret - Cirque**

**ven. 18 août, 19h00**

*Cabaret – Cirque et musique – Tout public*

*Solo musical pour danseuse flottante. Clowns, jongleurs, acrobates aériens et maître de cérémonie déjanté.*

### **Samedi 19 août : JOURNÉE SPÉCIALE**

• **À partir de 16h00**

#### **Circô-Tomate**

*En partage avec l'Association Le P.A.R.C. et son traditionnel « Tomates et Cosmos », rando-découverte, dégustation partagée, spectacle – Tout public*

• 19h00

#### **enVIEs**

*Cirque - Tout public*

*Du cirque dans tous ses états et en famille avec tendresse, humour et poésie.*

• 21h15

#### **NoNYME**

*Concert - Tout public*

*Duo alcoolique, habile et insolent.*

### **Dimanche 20 août**

• 16h00

#### **enVIEs**

*Cirque - Tout public*

• 20h00

#### **3 CLOWNS**

*Cirque - Tout public*

*Circo-théâtre en forme d'hommage aux clowns d'antan.*

### **Vendredi 25 août**

• 19h00

#### **La Tragibile d'Andromaque**

*Théâtre - Tout public*

*Un spectacle burlesque et bouffon inspiré du chef d'œuvre de Racine. Un hommage réjouissant.*

### **Samedi 26 août**

• 19h00

#### **La Tragibile d'Andromaque**

*Théâtre - Tout public*

*Un spectacle burlesque et bouffon inspiré du chef d'œuvre de Racine. Un hommage réjouissant.*

• 21h15

#### **Tokyo à Rio sur Ouanne**

*Concert - Tout public*

*Musique métissée et improbable de la cumbia à la valse en passant par le carnaval ou l'accordéon musette.*

### **Dimanche 27 août**

• 19h00

#### **La Tragibile d'Andromaque**

*Théâtre - Tout public*

*Un spectacle burlesque et bouffon inspiré du chef d'œuvre de Racine. Un hommage réjouissant.*

• 21h00

#### **SOIRÉE DE CLÔTURE**

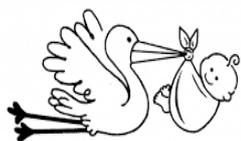
**BAL BOUM - Tout public**

**En cas d'intempéries, les spectacles sont maintenus sous chapiteau!**

# ÉTAT CIVIL

## Naissance hors commune

CHAMBRETTE Hafsa-Sakinah  
née le 27 janvier 2023



## Pacs

CHAPON  
Emmanuelle

Et

RENARD  
Thierry

6 février 2023



## Décès

NOURISSIER Bernadette

14 février 2023

MARTIN Hélène

26 février 2023



# A vous de jouer !

## SUDOKU

5	4			2		8		6
	1	9			7			3
			3			2	1	
9			4		5		2	
		1				6		4
6		4		3	2		8	
	6					1	9	
4		2			9			5
	9			7		4		2

8		6			3		9	
	4			1			6	8
2			8	7				5
1		8			5		2	
	3		1				5	
7		5		3		9		
	2	1			7		4	
6				2		8		
	8	7	6		4			3

## CHARADES

Trouver l'énigme « Mon tout » en associant les syllabes

Exemple :

Mon premier sert à transporter l'eau  
 On dort dans mon deuxième  
 Mon troisième fait la paire  
 Mon tout est costaud

SEAU  
 LIT  
 DEUX  
 SOLIDE

Mon premier fait mal .....  
 Mon deuxième fait « miaou » .....  
 Mon troisième est un amusement .....  
 Mon tout permet de bien dormir .....

Les réponses  
 vous seront  
 envoyées début  
 septembre par  
 mail.

Mon premier est une boisson .....  
 Mon deuxième n'est pas beau .....  
 Mon troisième n'est pas juste .....  
 Mon quatrième est une négation .....  
 Mon tout est fixe à la maison et mobile dans ma poche .....

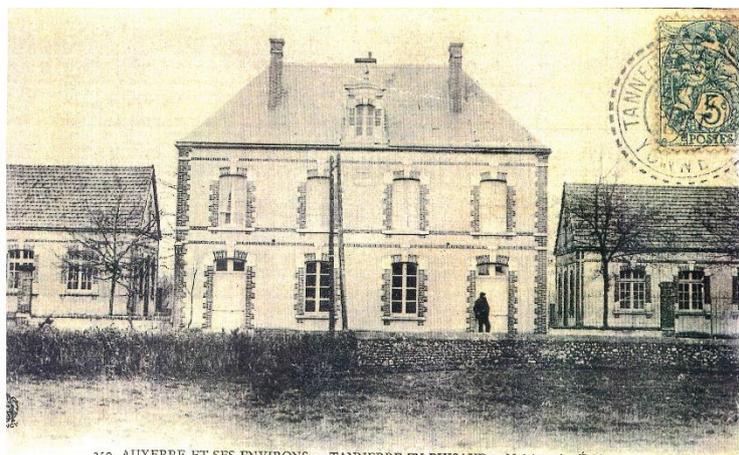
Mon premier est une note de musique .....  
 Mon deuxième est très apprécié par les asiatiques .....  
 Mon troisième est une attache .....  
 Mon tout est indispensable à la fabrication du pain .....

Mon premier éclaire les bateaux quand ils rentrent la nuit au port .....  
 Mon second c'est ce qui sert à tenir les voiles .....  
 Mon troisième est l'outil qui coupe le bois .....  
 Mon tout est l'endroit où l'on achète les médicaments .....

## 1960 - Classe de Monsieur Vivat - école primaire de Tannerre-en-Puisaye



Reconnaissez vous certains Tannerroises et Tannerrois sur cette photo ?



350. AUXERRE ET SES ENVIRONS. - TANNERRE-EN-PUISAYE. - Mairie et les Écoles

## LE VACHERIN EXPRESS

**Préparation :** 15 minutes

**Ingrédients :**

1 litre de glace, parfum au choix, coupée en 10

2dl ou 200 ml de sirop fait avec 150ml d'eau et du sucre selon votre convenance

50 ml de kirch ou rhum

100 ml de sucre glace ou 30-40 g

15 biscuits brossard environ

100g de petites meringues

*C'est moi le Chef !*



Prendre un moule couronne.

Préparer le sirop dans un bol, trempez les biscuits et disposez-les dans la couronne, 1 biscuit tous les 2 côtés ; Entre eux, placez vos meringues (la partie la plus bombée contre le moule).

Disposez 5 morceaux de glace dans la couronne, posez des meringues sur les morceaux de glace.

Remettez les 5 derniers morceaux de glace sur les meringues et placez les dernières meringues dessus.

Eventuellement, terminez par quelques biscuits trempés, le moule doit être bien plein, puis fermer le.

Remettre au congélateur une nuit.

*Plus qu'à déguster !*

